

République Française
Département du Doubs
Arrondissement de Montbéliard



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 30 janvier 2025

2025-01-04b **Projet d'extension de la ZA de Rang : Fixation des prix de ventes des surfaces commercialisées et de voirie**

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75
Nombre de délégués titulaires présents : 38 (*dont suppléés : 1*)
Nombre de délégués titulaires absents : 37 (*dont représentés : 6*)

Votants : 44

Le 30 janvier 2025, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 24 janvier 2025.

Présents : Bruno BEAUDREY (Etrappe), Nathalie BELZ (L'Isle sur le Doubs), Raymond BOBY (Bournois), Marie-Odile BONDENET (Accolans), Claude BOURIOT (L'Isle-sur-le-Doubs), Jacky BOUVARD (Trouvans), Christophe BOUVIER (Médière), Alexandre CHAILLET (Montussaint), Joseph CUENOT (Mésandans), Christian DROUVOT (Saint-Georges-Armont), Marie-Hélène EVRARD (Tallans), Olivier FAIVRE-PIERRET (Gondenans-les-Moulins), Pascal FALLOT (Rang), Marc FARINE (Roche-les-Clerval), Jeanne-Antide FELEZ (Lanthenans), Edwige GARRESSUS (Hyémondans), Nicolas GRUNEISEN (Cubry), Philippe JANUEL (Avilley), Gérard JOUILLEROT (Anteuil), Michel LAURENT (L'Isle-sur-le-Doubs), Martine LOHSE (L'Isle sur le Doubs), Pierre MAHON (Cubrial), Martine MARQUIS (Pays-de-Clerval), Virginie MAURIVARD (Cuse et Adrisans), Stéphanie PACCHIOLI (*L'Isle sur le Doubs*), Joëlle PAHIN (L'Isle-sur-le-Doubs), Olivier PERRIGUEY (*Mancenans*), Marie-Blanche PERNOT (Blussangeaux), Frédérique PETITJEAN (Branne), Alain ROTH (L'Isle-sur-le-Doubs), Cyril SIMONIN (Appenans), Emmanuel SPADETTO (Mondon), Laurent TOURTIER (L'Isle-sur-le-Doubs), Francis USARBARRENA (L'Isle-sur-le-Doubs), Jean-Claude VERMOT (Pays de Clerval), Marie-Pierre VERNAY (Pompierre sur Doubs), Fabrice VRILLACQ (Gémonval).

Absents excusés : Thierry CHIERICI (Tournans), Georges CONTEJEAN (Geney), Nathalie FRITSCH (Rognon), Michaël HUGONIOT (Arcey), Chantal JACQUEMIN (Arcey), Catherine LAIGNEAU (Désandans), Emmanuelle LAVILLE (Uzelle), Virginie MERCIOL (Marvelise), Valérie ULMANN (Arcey).

Absents : André BOUVERET (Huanne-Montmartin), Martine COLLERY (Rougemont), Claude COURGEY (Rougemont), Sylvain DUBOIS (Romain), Séverine DUCROUX (Rougemont), Christophe DUPONT (Arcey), Michel EUVRARD (Fontaine-les-Clerval), Pierre FILET (Montagney-Servigney), Georges GARNIER (Pays de Clerval), Alain GIRARDOT (Gondenans-Montby), Michel GONIN (Viethorey), Annie GROSJEAN (Nans), Rodney HEDIN (Abbenans), René MOREL (Pays-de-Clerval), Nathalie PARENT (Sourans), André PARROT (Désandans), Pierre

PEGEOT (La Prétière), Victorien PIEGELIN (Gouhelans), Marie-Sophie POFILET (L'Isle sur le Doubs), Thierry SALVI (Rougemont), Serge TAILLARD (L'Hôpital saint Lieffroy), Jean-Pierre VAILLET (Puessans).

Absents représentés : Albéric CHOPARD (Soye), *pouvoir à Cyril SIMONIN* ; Marc-André DODIVERS (Blussans), *pouvoir à Edwige GARRESSUS* ; François HERMOSILLA (Faimbe), *pouvoir à Laurent TOURTIER* ; Claude HUEBER (Onans), *pouvoir à Olivier PERRIGUEY* ; Alain PASTEUR (Arcey), *pouvoir à Bruno BEAUDREY* ; Marcel SALLES (Anteuil) *pouvoir à Gérard JOUILLEROT*,

Absents suppléés : Pierre RUPP (Fontenelle-Montby), représenté par son suppléant Raphaël BOUZIANE

SECRETAIRE DE SEANCE :

Nathalie BELZ

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2025-01-04b

Projet d'extension de la ZA de Rang : Fixation des prix de ventes des surfaces commercialisées et de voirie

Le Président rappelle à l'Assemblée le projet de création d'une extension sur la ZA de Rang.

Des discussions ont été menées avec la commune de Rang, propriétaire des terrains, afin de déterminer les prix de vente à la CC2VV :

1. Des surfaces à commercialiser, à hauteur de 6.00 € HT/m²
2. Des voiries et espaces d'équipements, à hauteur de 2.00 € HT/m²

L'exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **Accepte les prix de vente des parcelles situées sur le ZA de Rang et proposées par le conseil municipal, à savoir :**
 - . **6.00 € HT/m² pour les surfaces à commercialiser** (*les surfaces correspondantes seront délimitées par le géomètre au moment de la vente des terrains*),
 - . **2.00 € HT/m² pour les voiries et espaces d'équipements** (*d'une surface approximative d'1,5 ha, à redéfinir en fonction des surfaces recalculées de talus, surfaces boisées et voiries, le prix de vente de ces espaces sera versé en une seule fois*).

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.
Pour extrait conforme,

Le Président,
Bruno BEAUDREY



Délibération adoptée avec :

Voix pour : 44
Voix contre : 0
Abstention : 0